La page des lecteurs-rédacteurs

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **3 (1957)**

Heft 4

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LA PAGE DES LECTEURS-RÉDACTEURS

Messieurs,

Je vous envoie par le présent, le montant de mon abonnement 1957, soit 500 fr. Je ne peux envisager pour le moment de payer un abonnement de soutien. Mais je besogne de mon mieux dans l'intérêt de notre Colonie, chaque fois que l'occasion se présente. Ainsi, j'ai vendu pour 85.000 fr., 25 carnets de la Tombola de l'Hôpital suisse à Fontenay. Pouvez-vous me communiquer l'adresse de M. Franconi, au Tessin. Merci d'avance et salutations amicales.

Jacques INEICHEN.

L'abonnement de soutien n'est nullement une obligation surtout pour quelqu'un qui, comme vous, peut être considéré comme un bienfaiteur de l'Hôpital suisse. L'adresse de M. Franconi est la suivante : Crocetta, Viganello (Tessin).

Quelques Suissesses de Versailles aimeraient que la Colonie suisse organise une séance de cinéma où l'on verrait le film de la Fête des Vignerons de Vevey 1956, et cela un dimanche après-midi pour que des personnes âgées puissent facilement y assister. Salutations distinguées.

A. NEVEU.

Nous allons soumettre votre requête à qui de droit, dans l'espoir qu'il vous soit donné de voir ce beau film, ainsi que vous le souhaitez.

Très intéressant « Le Messager » : un peu plus de faits divers suisses et ce serait parfait. Peut-être un jour, aurons-nous un bi-mensuel ?

Cordialement à vous Th. KLAY.

Si, pour faits divers, vous entendez des nouvelles ayant trait à l'actualité, il nous est difficile de concurrencer les quotidiens suisses. Toutefois, vous trouverez dans « Le Messager », une page de petites nouvelles suisses, évidemment moins... fraîches. Merci pour la bi-mensualité. Ce serait en effet merveilleux, mais, à ce moment-là, il nous faudrait une rédaction très importante, sans oublier une administration et un service de publicité considérables.

Madame la Rédactrice,

Veuillez trouver ci-après une réponse à quelques missives de vos correspondants, en vous priant d'agréer mes hommages respectueux avec mes encouragements.

Dussé-je subir la contagion de candeur de certains « lecteurs-rédacteurs » du « Messager Suisse », en répondant à votre appel, je vous dirais qu'on en apprend de « bonnes » dans votre page où tout le miel des félicitations va bientôt vous servir à pétrir un gros nougat !

L'appréciation du correspondant « choqué du caractère religieux » de la revue, ne m'a pas laissé dupe. Sa réaction, où l'humour amer se mitigeait d'un léger sectarisme, semble bien avoir eu pour cause les sentiments croyants que manifestait un vrai Suisse, dans le message de notre honorable Ministre de Suisse en France.

Voici ma réponse collective à MM. Keller et Louis Tschumi.

Ce qu'il y a de plus beau en Suisse, ce ne sont ni « les beautés naturelles », ni « le développement économique », ni « le standard de vie », biens matériels, mais n'est-ce pas le lien fédéral de notre chère Confédération, dont la base est le serment ? Et le serment, le pacte n'a de valeur ou d'existence virtuelle que s'il est lié à une autorité suprême de garantie, à celle d'un être tout-puissant, à Dieu. D'où, le caractère sacré du pacte, d'où, son caractère religieux (qui relie). Or, il s'ensuit qu'un Suisse vrai, est croyant, ou ne l'est plus que de nom, ou, s'il est agnostique, accepte du moins pour son comportement, la philosophie chrétienne.

Quant à la « bonne » nouvelle de ses opinions que nous apprend le « courageux » M. Tschumi, je lui réponds qu'un communiste, voire un bon socialiste marxiste, doit, à l'occasion, se comporter, en toute logique, comme l'ont fait les Soviets à Budapest, et qu'un chrétien doit agir comme l'ont fait les Hongrois.

Que dès lors, sa conscience « se sente plus d'aise » à concilier les contraires, en vivant dans une grande ville qu'il confond avec la France, plutôt qu'en province ou en Suisse, je le crois très volontiers !...

Et maintenant, qu'allons-nous faire des quatre chatons de la pauvre Mme V. L. ? Que cette brave dame se rassure : un don de dix mille francs à l'Hôpital suisse et... je m'en charge ! Une telle sollicitude publicitaire à l'égard de ses « mignons », vaut bien cette contre-partie !

Othmar CURIGER.

Nous publions comme toutes les lettres la vôtre dans son intégralité. Ce n'est pas votre ton persifleur qui nous empêchera de le faire. Nous tenons compte de toutes les critiques et nous désirons faire de cette page un lieu de rencontre des Suisses de Paris et nous sommes heureux de ce que vous appelez la « candeur » de nos correspondants.

Monsieur,

Peut-on louer un costume national ou se le faire prêter pour un bal travesti ou autre manifestation ?

Je sais que ma question est iconoclaste, mais ce serait pour deux fillettes de treize ans.

Si vous ne pouvez me répondre directement, peut-être en insérant ma demande dans « Le Messager » aurait-on une réponse.

Il s'agirait du costume de Montreux et d'un costume bernois ou jurassien si possible ou tout autre disponible.

Si vous insérez cette annonce ne mettez que « Mme B. M. » et réponse par le journal ou à la rédaction qui ferait suivre.

Je me renseigne, la date étant encore imprécise. L'utilisation se ferait dans l'enceinte de l'Ecole professionnelle.

S'il vous faut du répondant, mon mari est ingénieur-chimiste à la C.F.M.C. (Compagnie Française Matières Colorantes), à Villers-Saint-Paul.

Merci d'avance et excusez-moi.

B. M.

Nous souhaitons que l'un de nos lecteurs soit à même de répondre à votre demande.